

Schéma pluriannuel d'accessibilité - 3 ans

Objectif global

Garantir que **l'ensemble des documents bureautiques téléchargeables** (PDF, Word, Excel, PPT) soient accessibles ou disposent d'une version alternative équivalente tout en assurant le maintien de la conformité technique du site web au référentiel RGAA, conformément aux critères RGAA 13.3 et 13.4, tout en intégrant un processus pérenne pour les nouveaux contenus.

La mise en œuvre de ce schéma est pilotée par Magellan BE, responsable de l'accessibilité numérique. Un budget spécifique est alloué chaque année pour les corrections techniques et la formation.

Année 1

Actions clés :

- Identifier les documents concernés
- Poursuivre la mise en conformité des documents existants et vérifier les traductions.

En année 1, les équipes gérant le contenu du site suivront une sensibilisation à l'accessibilité numérique pour garantir que les nouveaux contenus publiés (en français, néerlandais et arabe) respectent les bonnes pratiques.

Les actions et priorités seront ajustées chaque année en fonction des ressources et des besoins.

Année 2

Actions clés :

- Poursuivre la mise en conformité des documents existants et vérifier les traductions.

Les actions et priorités seront ajustées chaque année en fonction des ressources et des besoins.

Année 3

Actions clés :

- Poursuivre la mise en conformité des documents existants et vérifier les traductions.

Les actions et priorités seront ajustées chaque année en fonction des ressources et des besoins.

Année 4

Actions clés :

- Poursuivre la mise en conformité des documents existants et vérifier les traductions.

Les actions et priorités seront ajustées chaque année en fonction des ressources et des besoins.

Année 5

Actions clés :

- Réaliser un **audit interne complet** des documents accessibles et des versions alternatives.